Image not found or type unknown

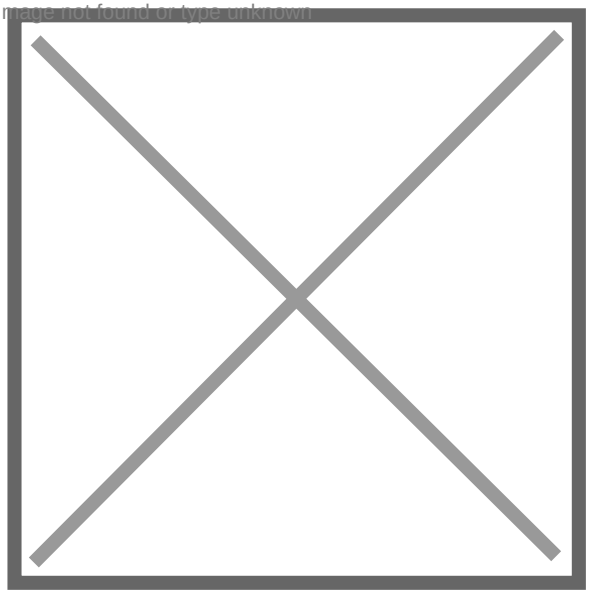

Urgent svp besoin d'aide !!!!

Par **mireille60**, le **01/05/2013** à **19:04**

bonsoir,

je recherche des renseignements pour une amie qui a été victime de dénonciation calomnieuse en effet elle a été accusé de violences sur une personne la gendarmerie a débarqué chez mon amie, ils ont constater sur place que ce n'étais pas possible car étant enceinte de 9 mois.

le procureur a levé la mise en garde à vue puisque après une visite àl hopital la sage femme à constaté sont état de santé! (col ouvert)

après ca plus de nouvelle de la justice alors que mon amie à été traumatisée par cette intervention de la gendarmerie et plus encore des accusations porter à son encontre. En dépression je lui est conseillé de porter plainte pour dénonciation calomnieuse pour tous ce qu'elle a subi je trouve que ca ne devrais pas rester impuni. le plus dure dans tout ca c'est qu'elle a essayer de crier à l'aide mais personne ne répond d'abord quand elle à voulu porter plainte auprès de la gendarmerie ils ont pas voulu prendre sa plainte en considération. j'ai appelé une association pour l'aider dans l'oise mais on ma répondu qu on pouvais rien sauf les conseille d'une juristes qui 'a rappelé ce que je savais déjà à savoir que mon amie pouvais porter plainte et que cela pouvais prendre du temps.

Aujourd'hui j appel à l'aide pour connaitre une association qui pourrais l'aider et la soutenir.

Aidez la svp car elle en a besoin et sachez que cette situation pourrais arriver à n'importe lequel d'entre nous.Merci

Par **mireille60**, le **02/05/2013** à **20:24**

s'il vous plait aidez nous!

Par **mireille60**, le **04/05/2013** à **22:41**

donnez moi au moins le nom d'une association svp!

Par **bea13**, le **05/05/2013** à **17:53**

Bonjour ,
je ne suis pas une "experte" mais je peux vous donner le nom d une association de defense contre le harcelement moral que subit votre amie :
http://adchm.asso.free.fr
Cordialement,
Bea13

Par **Consuelo**, le **05/05/2013** à **18:33**

Bonjour,
Pour déposer plainte, rien de plus simple, vous écrivez un courrier en recommandé avec accusé de réception au Procureur de la République. Dans celui-ci vous détaillez les faits. C'est à dire que vous devez argumenter pour prouver que ce que votre amie a subi relève bien du délit de dénonciation calomnieuse en joignant au besoin toutes les pièces matérielles justificatives que vous pourriez avoir (photocopies).
Cordialement

Par **bea13**, le **05/05/2013** à **18:52**

Bonjour,
Il y a aussi un site sur lequel votre amie peut trouver de l aide contre les denonciations calomnieuses :
http://www.jureka.fr
Cdt
Bea13

Par **mireille60**, le **05/05/2013** à **21:34**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Merci à bea13 ainsi qu'a consuelo pour vos messages, c'est très important merci!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés